



Bonjour, jugement tribunal correctionnel.

Par **Merguez68000**, le **27/03/2019** à **17:47**

Bonjour,

J'ai été convoqué à la gendarmerie pour une audition dite libre au sujet d'un vol. Je me suis retrouvé convoqué à une procédure penale avec une alternative aux poursuites judiciaires pour un vol que je n'ai pas commis. Je l'ai refusé et j'ai été jugé au tribunal penal en public. Le dossier etait vide et le tribunal a prononcé une relaxe, jugeant que le doute subsiste sur la réalité de la commission de l'infraction, et les éléments de l'enquête apparaissent insuffisants au delà des apparences. Maintenant je suis fiché tel un délinquant, et je n'ai pas envie de figurer dans les statistiques. Alors ma question est; comment dois je procéder pour faire effacer tous les chefs l'inculpation. Prise d'empreinte digitale, adn photo et perquisition, c'est humiliant. je suis né en 1951, et retraité à ce jour.

Merci d'avance pour vos réponses.